

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 novembre 2018

ACTIVITÉS AGRICOLES CULTURES MARINES - (N° 1417)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 25

présenté par

M. Pahun

ARTICLE PREMIER

Après l'alinéa 3, insérer l'alinéa suivant :

« 1° *bis* Au troisième alinéa du même article, le mot : « deuxième » est remplacé par le mot : « troisième » .

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination juridique.